



N/Réf. (à rappeler dans tout échange) :

2016182617V - 0736

DAB CONTENTIEUX

Tél. : 0549323453 - Fax : 0549324742

Courriel : indemnisations-dab@smacl.fr

V/Réf. :

DAB-JLG-INCENDIE BARRIERES DE

SECURITE

INCENDIE DU 14/15/07/2016

*Carry*

MONSIEUR LE PRESIDENT

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES BOUCHES  
DU R

DIRECTION DU PATRIMOINE

52 AVENUE DE ST JUST

13256 MARSEILLE CEDEX 20

Niort, le 6 mars 2017

Cher(e) sociétaire,

Nous revenons vers vous dans le cadre du sinistre du 14/07/2016 et dont les références figurent ci-dessus.

Vous trouverez ci-joint une quittance de règlement à nous retourner dûment régularisée par vos soins.

**Montant total de l'offre dont le détail figure ci-dessous: 54 259,81 €.**

Justification des montants : L'indemnité se décompose comme suit :

Montant des dommages garantis de 56259.81 €-la franchise de 2000 € soit==>54 259.81 €.

Après l'obtention du recours, nous vous reverserons la franchise de 2000 €

Copie du rapport d'expertise ..

Nous vous prions de croire, Cher(e) sociétaire, à l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pour la SMACL,

BOUTHORS SANDRINE